



La Réveillée

Association des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest

Circulaire N°112 – Décembre 2013

Editorial du président

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)



Nombreux d'entre nous ont à nouveau eu le plaisir de se retrouver cet été au **Mas d'Azil**.

Je remercie **M. Berdou**, maire du Mas d'Azil pour son accueil chaleureux et pour avoir mis à notre disposition la salle multimédia.

L'article de **Madeleine Bertrand** reprenant son passionnant exposé sur la fabrication du verre à vitre en Montagne Noire au 17e par des verriers lorrains, présenté ici dans une version courte, figure en version plus détaillée sur le site de la Réveillée.

Alain Guillot maître-verrier a organisé cet été une belle exposition de l'ensemble de son œuvre dont nous avons le plaisir de rendre compte.

L'article de **Michel Bégon** (de Robert Bousquet) sur les systèmes de la fraude reprend son exposé du colloque de Gabre de cet été où il nous a appris que son action de « lanceur d'alerte » avait failli lui coûter la vie.

La visite réalisée dans le cadre des dernières rencontres de l'AFAV (association française pour l'archéologie du verre) a permis de découvrir l'atelier verrier des Salines à Sougraine (au sud de Limoux) ; le four (fin 17e, début 18e) appartenait à la famille de Robert ; il est impressionnant, très bien conservé et protégé grâce à l'association Salicorne.

L'extrait du compoix de Mauvezin, paru dans notre dernière circulaire, avec une exceptionnelle concentration de verreries, est unique et surprenant. **Marie-Geneviève Dagain** continue à travailler sur le document en liaison avec **Laurette Fauroux** pour essayer de déterminer la localisation effective des verreries et vérifier si l'on peut encore déceler des traces sur le terrain.

Je remercie **Anne-Marie Longhi-Manent et Régis Longhi** qui sont venu m'apporter les notes de Françoise Manant (nombreux relevés aux AD31 essentiellement généalogiques). Il reste maintenant de la lecture pour exploiter cela.

Merci à Anne et à Laurence qui viennent renforcer et rajeunir le Conseil d'Administration.

Réservez déjà la date de notre prochaine réunion : samedi 2 août 2014 au palais des évêques à Saint-Lizier.

L'année suivante 2015 nous fêterons les **40 ans de la Réveillée**, le Conseil d'Administration propose de marquer cet événement ; les suggestions sont les bienvenues.

La disparition de **Pierre Bordreuil** est une grande douleur. Pierre était très attaché à nos réunions annuelles où il apportait son sourire, sa chaleur et ses conseils bienveillants. Au Colloque de Gabre nous avons, à plusieurs reprises, pu profiter de son immense culture. Cet été encore, il dirigeait nos chants.

La Réveillée perd bien plus qu'un vice-président. ■

Compte rendu des fêtes de l'été 2013



Michel BEGON (de Robert Bousquet)

Après Saint-Lizier l'an dernier, la Réveillée s'est retrouvée cette année-ci au **Mas d'Azil** en Ariège, par beau temps et grande chaleur, au tout début du mois d'août.

∞ Vendredi 2 août

La **verrière de Pavel KIRZDORF** a pu accueillir notre unique souffleur de verre familial, **Paul BORDREUIL (Grenier Fajal)**, pour un nouvel atelier d'initiation, où des jeunes et moins jeunes ont fait leur première expérience.

Un groupe de choristes s'est réuni à la maison de Castagnès, au bord de l'Arize, pour répéter quelques chants ariégeois.

Ce même jour, les anciens de la **Réveillée-Jeunes**, conduits par **Anne DAGAIN** se sont rassemblés aussi à Castagnès, tard dans la nuit, pour échanger leurs souvenirs, tandis que le président Olivier GONDRAN (Robert Labarthe) tenait à Gabre un conseil d'administration.

Comme chaque année, c'était un grand moment de plaisir de tous vous retrouver à Castagnès. Léléo et Marie à la sono, Laure à l'accordéon, Rémi et Renaud à la sangria... Vous me manquez déjà ! Alors réservez votre **vendredi 1^{er} août 2014**

Anne Dagain



∞ Samedi 3 août

La réunion générale des cousins s'est faite dans la salle de la médiathèque du Mas d'Azil, où elle reçut l'accueil chaleureux du maire de la ville, **M. BERDOU**.

Venue du musée du verre de Sorèze, dans le Tarn, désormais dénommé musée Yves BLAQUIERE, **Mme Madeleine BERTRAND** a exposé avec projections comment l'abbaye d'Escoussens, située aux plis de la montagne Noire, à mi-chemin entre Castres et notre antique verrerie d'Arfons, fit venir des verriers lorrains, au XVII^{ème} siècle, pour fabriquer du verre à vitre, afin d'augmenter ses revenus fonciers. Le texte de la conférence est joint à la présente circulaire.

Ensuite, le **président Olivier GONDRAN** présenta une synthèse en images des musées du verre du sud-ouest de la France.



Le maire du Mas, Raymond Berdou



Madeleine Bertrand



Olivier Gondran

Puis, l'assemblée générale put constater, au rapport du trésorier **Michel GONDRA**N (Robert Labarthe), que la situation financière de l'association se faisait moins mauvaise que l'an passé, grâce à une recrudescence des cotisations et à des mesures d'économie. Elle eut le bonheur de rajeunir le conseil d'administration, en y élisant deux jeunes cousines : **Anne DAGAIN** (Robert Lassagne et Vebizier-Verbizier) et **Laurence BORDREUIL** (Robert Bousquet).

Un joyeux pique-nique d'une cinquantaine de cousins sous les arbres de Castagnès fut animé par la **chorale** que dirigeait le vice-président **Pierre BORDREUIL** (Grenier Fajal) avec **Christine GUY** (Robert Labarthe).



Et l'on repartit pour la visite collective du **musée du verre du Mas d'Azil**, dont, rappelons-le quand même, la Réveillée a été l'initiatrice en 1985 et reste la propriétaires des pièces exposées. Les jeunes ont dansé au bal de la Saint-Laurent à Gabre.

NB : Trois cartes postales d'objets (veilleuse, quenouille, gourde) du Musée du verre du Mas d'Azil ont été distribuées lors de la réunion de cet été. Les adhérents qui n'ont pu les récupérer cet été peuvent les demander (en envoyant une enveloppe timbrée pour renvoi) à Olivier Gondran.

En fin de journée, les trois générations se sont retrouvées pour une partie de foot sur le terrain du Mas.



☞ Dimanche 4 août

Marc DAGAIN (Robert Lassagne) et **Alexandre GONRAN** (Robert Labarthe) ont guidé une vingtaine de marcheurs, dont quelques bambins, sur la face sud du massif des Trois Seigneurs, en haute Ariège, jusqu'à l'**étang d'Arbu**, où le soleil éclatant favorisa les baignades.



☞ Lundi 5 août

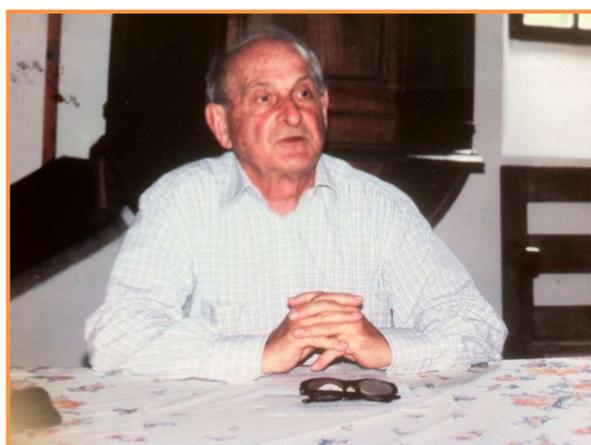
Le 30^{ème} colloque de Gabre a siégé, comme d'habitude, dans le petit temple, récemment restauré grâce aux bons soins de la mairie, avec une cinquantaine d'assistants et en présence du pasteur de la paroisse Bernard BORDES.

Anne DAGAIN raconta avec flamme son expérience professionnelle de clerc de notaire dans le département des Côtes d'Armor.

Michel BEGON fit un exposé sur les systèmes de la fraude en notre XXIème siècle. A titre exceptionnel, plusieurs participants ont demandé une version écrite de ce rapport, qu'on pourra lire ci-après, mais dans une version expurgée, tant le sujet reste sensible.



Anne Dagain



Michel Bégon

LES SYSTEMES DE LA FRAUDE AU XXI^e siècle

Michel BEGON (de Robert Bousquet), novembre 2013

En 2000, le colloque de GABRE avait consacré une journée d'études, auprès de la bucolique maison Martin de Pastagras, à la question de la corruption politique, en présence d'une bonne cinquantaine d'auditeurs. Treize ans après, il était utile d'y revenir pour apprécier l'évolution des choses. En fait, il apparaît que l'opinion publique n'a pas vraiment pris conscience des conséquences engendrées par les systèmes établis de la fraude financière et que les dérèglements de l'économie ainsi que de la politique n'ont fait que s'aggraver dans l'aveuglement général, jusqu'à causer tout une série de collapsus désormais ravageurs.

Les éléments ci-dessous réunis, soit participant d'un témoignage personnel, soit ont déjà été rendus publics par la presse, l'édition ou les chaînes de télévision. C'est seulement leur mise en perspective qui est nouvelle et peut paraître, à première vue, surréaliste. Les données les plus incisives ou confiées à l'auteur sous le sceau du secret sont passées sous silence, parce qu'encore trop sensibles. Il y aurait donc beaucoup plus à révéler !

1^{ère} partie autobiographique

Il est d'abord question des avanies que traverse un « lanceur d'alerte » ou un « whistle blower », comme on dit en anglais, dès lors qu'il reste livré à lui-même et subit directement les représailles des coquins. Parmi les péripéties personnelles et relatives à diverses escroqueries, on ne relate ici que la plus marquante, en évitant de citer les noms et d'évoquer les détails, par mesure de prudence.

Etant contrôleur d'Etat auprès de la Française des Jeux, dans les années 1993-1994, j'ai décelé, de concert avec le commissaire aux comptes, quantité d'anomalies au sein de cette entreprise publique, allant de l'abus sur les fonds des joueurs jusqu'au blanchiment d'argent par Taïwan, ou bien au versement de rétrocommissions et peut-être même au trucage pur et simple des jeux de hasard. La police des jeux m'a aidé, mais timidement. Les gouvernements de gauche comme de droite ont usé à mon égard de duplicité. La bande des fraudeurs gravitant autour de l'Élysée a eu les mains libres pour intimider le Parquet de la République, écouter mes communications, violer mes archives, soustraire les preuves et me faire harceler par les directeurs du ministère des finances. On a dit aux journalistes que j'étais « fou », alors que je répétais seulement les éléments d'information que me passait en toute discrétion le service des Renseignements Généraux. On a même envisagé l'homicide. Il est vrai que la presse nationale faisait de moi un « chevalier blanc » et me citait en exemple, ce qui ne pouvait qu'irriter ou qu'inquiéter en haut lieu.

Un lundi matin que j'avais rendez-vous avec le procureur de la République, j'ai retrouvé ma voiture, stationnée dans la rue, avec les feux de détresse clignotant. La menace me parut évidente. Mais j'ai persisté, sans toutefois oser révéler à la presse les documents les plus compromettants que je réservais au Parquet et à la police financière. Ais-je eu tort ? Plus tard, j'ai appris d'un complice des fraudes élyséennes, que l'impunité rendait à ce moment loquace, comment un accident de voiture avait été programmé contre moi. Plus tard aussi, j'ai su que les chefs suprêmes de la police nationale m'avaient secrètement « couvert », malgré les consignes tombées d'en haut. Si je suis resté en vie, c'est, m'a-t-on dit, que « j'avais su ne pas aller trop loin ». Cette affaire a paru assez significative aux chefs de la police pour qu'ils la signalent à plusieurs journalistes d'investigation, lesquels prirent mon rôle pour sujet. Trois livres d'auteurs différents ont été publiés sur mon cas (1) ; mais les organes de presse ont fait le silence sur ces publications. Bien naïf qui croirait que la liberté de la presse règne dans notre République !

Quant aux conjurés, le principal d'entre eux a évité la Cour de Justice de la République et siège désormais au Conseil Constitutionnel. Ses comparses ont repris du service dans d'autres escroqueries notoires. Les responsables de la Française des Jeux n'ont écopé que de peines avec sursis. La « Galaxie Mitterrand », comme on disait alors, perdue en étant devenue la « Galaxie Sarkozy ». Aujourd'hui, j'ai acquis le sentiment que le silence de la droite sur cette affaire de gauche a servi de monnaie d'échange pour le silence de la gauche sur l'affaire des sous-marins du Pakistan.

J'ai traversé d'autres péripéties en d'autres affaires et essuyé d'autres menaces et d'autres injures, mais moins graves. Aussi n'en dirai-je rien ici.

2^{ème} partie politique

Le colloque de Gabre s'était conclu en 2000 sur la prédiction que l'absence de réaction à la fraude amènerait au collapsus. La crise financière des « subprime debts » et autres malversations bancaires a depuis 2008 défrayé la chronique ; mais il s'agit d'escroqueries américaines que les pouvoirs publics des Etats-Unis ont durement sanctionnées. Dans l'Union Européenne, malheureusement, l'omertà (la loi du silence) est restée la règle, peut-être pour sa perte.

Le fait historique, qui en résulte, est la cassure virtuelle de l'Union Européenne entre le nord, plus vertueux, et le sud, plus laxiste. Car l'éthique protestante instaure la responsabilité personnelle de chacun, d'où les procès intentés et les gigantesques amendes infligées aux banques américaines ; mais la morale catholique prône la miséricorde, donc assure l'impunité en Europe méridionale comme en Amérique latine et au sein même de l'Eglise. Après cinq siècles, la célèbre affaire du Trafic des Indulgences (1517) reste emblématique des temps modernes.

Engagée dans les années 1980, au nom de la liberté, la stratégie occidentale de la « dérégulation » a été exploitée par beaucoup d'opérateurs comme la licence absolue pour développer les systèmes les plus frauduleux et finalement doubler l'économie réelle par le monde occulte de l'« argent noir ». Ces systèmes de fraude prospèrent désormais à tous les niveaux d'organisation :

- A l'échelle planétaire, le cartel des banques occidentales s'est épanoui dans l'émission illimitée de créances douteuses (par exemple les prêts des banques franco-allemandes à la Grèce ou à Chypre), dans la création de titres toxiques, c'est-à-dire fallacieux (Lehman Brothers, AEG, mais aussi DEXIA), ou même dans le blanchiment des fonds de la drogue (HSBC ou le Vatican), en s'appuyant sur le réseau mondial des 60 paradis fiscaux, dont la Suisse et la Cité de Londres, en pratiquant les doubles comptabilités, en leurrant les agences de notation et en manipulant les cours de marché (scandales notamment du Libor et de l'Euribor). Alors que le produit intérieur brut (PIB) du monde entier ne dépasse pas les 60.000 milliards€, on estime à 600.000 milliards€, soit dix fois plus, le volant, sans doute non recouvrable, des titres de créance ou de dette en circulation. Comme toutefois la fraude à l'endettement ne saurait se gonfler à l'infini, plusieurs grandes banques ont d'ores et déjà fait faillite, même avec le renflouement par les Etats nationaux, à savoir Lehman Brothers, Fortis, Dexia, Bank of Scotland, les banques islandaises et irlandaises... Les banques restantes ne restent à flot qu'en dissimulant leurs pertes dans des comptes secrets (dits « bad banks »), même l'Union des Banques Suisses, ou qu'en siphonnant l'argent des contribuables, par exemple Dexia ou encore aujourd'hui le Crédit Lyonnais. On peut comprendre les réticences d'une fille de pasteur, Angela Merkel, à verser l'argent des contribuables allemands dans un tel tonneau des Danaïdes...
- Les Etats ont longtemps toléré, si même ils ne la facilitaient pas, l'évasion fiscale, ne serait-ce qu'en dissimulant son inflation exponentielle et qu'en ménageant les paradis fiscaux. Cette évasion fiscale atteint désormais 50% du PIB de la Grèce, au moins 20% du PIB de l'Italie ou de l'Espagne, ou encore 10% du PIB de l'Allemagne ou de la France. Selon la Commission de Bruxelles, la perte de rentrées fiscales serait d'au moins 1000, peut-être 2000 milliards€ pour l'Union Européenne et d'au moins 60 à 80 milliards€ pour la France seule. S'ajoutant aux fonds perdus pour renflouer les banques fautives, une telle perte de ressources accule les Etats, soit à alourdir sans fin les impôts, soit à grossir indéfiniment leur endettement, soit à faire défaut sur leur dette. Il faudra d'ailleurs arriver un jour à cette banqueroute finale, puisque l'infini restera hors d'atteinte! Dès 2002, j'avais rédigé pour Transparency International un rapport sur les Paradis fiscaux et l'évasion fiscale, à l'attention du Gouvernement; mais il a, comme d'autres, été enterré sans réponse.
- Les classes et les partis politiques se sont acoquinés avec les « lobbies » pour s'autofinancer. C'est ainsi que la politique est devenue un métier lucratif et que les députés se vendent aux intérêts privés. Aux Etats-Unis, rapporte Thomas Piketty (2), la fortune personnelle du parlementaire moyen serait aujourd'hui de 15 millions\$. Le poids des « lobbies » a jadis valu le renvoi de toute la commission de Bruxelles. Le cas d'école est l'Italie, où le Pôle des Libertés de Silvio Berlusconi, 30 ans après le sulfureux Andreotti, était en fait la façade politique des quatre mafias criminelles du Mezzogiorno, dont d'ailleurs les banques du Vatican blanchissaient les fonds, du moins jusqu'à l'avènement du pape François. En Allemagne, un réseau de caisses noires sous-tend les partis dominants, mais Angela Merkel, en le dénonçant autrefois, a fait tomber Helmut Kohl. En France, la « Galaxie Sarkozy » avec pour figure de proue Bernard Tapie (qui jadis participa au scandale de la Française des Jeux au profit du Crédit Lyonnais), n'est que le sommet visible d'un iceberg de corruption. Ourdi par les services secrets, les chefs des armées et certaines loges maçonniques, le trafic des armes reste la filière la plus lucrative et la plus corruptrice. Un procès exemplaire en a fait la preuve au détriment de la « galaxie Mitterand » et de Charles Pasqua.
- Car les services secrets assurent la protection des systèmes de fraude, ne serait-ce que par leur mutisme. On a connu dans les années 1980 la fameuse loge « Propaganda Due » (ou P2) d'Italie, alliant les généraux des

armées et les services secrets au Vatican , à l'occasion du meurtre de Licio Gelli, financier du pape, retrouvé pendu sous un pont de Londres. En France, le rôle affairiste de la Grande Loge Nationale de France, liée à la DGSE (direction générale des services extérieurs), est notoire, même pour les modestes affaires de l'Ariège. Au premier chef, le réseau européen et clandestin « Stay Behind » (rester par derrière), jadis installé par les Etats-Unis pour attaquer sur ses arrières l'invasion soviétique, semble rester de nos jours actif et nocif. On lui doit des attentats célèbres et demeurés impunis de la place Fontana à Milan, la Fête de la Bière à Munich ou les « Tueurs fous du Brabant » etc.... La section française de cette conjuration se dénommait « Gladio » (le glaive). Son chef était autrefois François de Grossouvre, l'homme lige de Mitterrand, mais « suicidé » à l'Elysée. Le grand dirigeant européen du réseau est toujours, à en croire la presse du Grand duché, le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, par ailleurs protecteur avéré du blanchiment international de l'argent noir. N'a-t-il pas fait échouer les projets franco-allemands de réguler un tout petit peu les paradis fiscaux situés au sein de l'Union Européenne ?

- Au niveau local, le clientélisme électoral se prête de plus en plus aux arnaques des promoteurs immobiliers et des banques en quête de profits obliques. En tirant parti des lois votées par les députés à la demande de la construction immobilière, plusieurs grandes banques, dont le Crédit Agricole, se sont abouchées avec des promoteurs douteux et des édiles intéressés pour attirer des investisseurs naïfs dans d'énormes escroqueries. Il est difficile de croire que l'emploi des mêmes méthodes de tromperie partout et en même temps ne relèverait pas d'une entente nationale. L'affaire Apollonia a seule eu quelque publicité. Or, la même fraude a sévi dans le département de l'Ariège, où sur les 5 opérations immobilières diligentées par les services publics, toutes les 5 ont été portées en justice, aux plans civil comme pénal. Tout un livre a été consacré à ces escroqueries, dont un chapitre entier traite de l'Ariège et de mon petit rôle personnel à cet égard (3). Mais les médias n'ont pas repris l'information, sauf l'Express, dans un numéro spécial de janvier 2013...

Conclusion provisoire

Pour limiter cette hégémonie grandissante des systèmes de la fraude, la meilleure arme n'est pas la loi, que les juges n'osent pas appliquer par crainte de conséquences personnelles, mais l'information. Un organisme comme Transparence International, où je milite, s'y attache, mais assez seul en France, avec Mediapart ou l'association Anticor. L'ancien ministre Michel Charasse n'accusait-il pas Transparence International d'être financé par la Central Intelligence Agency ? Ce qui apparaît assez bouffon, quant on sait que ce service secret américain contrôlait l'Eurogroup de l'intérieur, donc toute la zone Euro, par Jean-Claude Juncker interposé ! En réalité, la censure et l'autocensure brident les médias, qui ne peuvent guère émettre que des bribes de la vérité. Pire, l'homme d'Etat qui s'en prendrait à la fraude se verrait définitivement écarter. Ainsi le ministre François d'Aubert, qui dénonçait dans ses livres l'Argent Noir du Crédit Lyonnais ou de la Commission Européenne, a été révoqué sur le champ, dès qu'il s'est attaqué, en 1997, avec d'ailleurs mon aide, à la Française des Jeux.

Le sociologue Max Weber a autrefois montré que l'éthique protestante est indispensable au fonctionnement du capitalisme. Sans elle, il court à l'explosion, qui a de fait plus que commencé... ■

(1) Ces trois ouvrages sont :

- Olivier ANNICHINI : « **Main Basse sur le Loto : l'affaire explosive** », Transparence 1995
- Frédéric PLOQUIN : « **Une Affaire sous François Mitterrand : la Française des Jeux** », Fayard 2001
- Denis DEMONPION et Laurent LEGER : « **Tapie-Sarkozy, les Clés du Scandale** », Pygmalion 2009

(2) Thomas PIKETTY : « **Le Capital au XXIème siècle** », Seuil 2013, page 834

(3) Erwan SEZNEC : « **Robien, Scellier... Ruinés : le plus grand scandale immobilier de l'après-guerre** », Seuil 2013

LA FABRICATION DU VERRE A VITRE EN MONTAGNE NOIRE, AU XVII^{ème} SIECLE PAR DES VERRIERS LORRAINS

Madeleine BERTRAND

Les chartreux de Saïx et la fabrication de vitres

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, un atelier de fabrication de verre à vitre est implanté en Montagne Noire par les chartreux de Saïx, plus précisément dans la forêt du Cayroulet dont ils sont propriétaires en tant que seigneurs d'Escoussens. Alors que le pouvoir central durcit sa politique d'exclusion à l'égard des Réformés, les installations vont fonctionner pendant plus de trente ans grâce à la collaboration de verriers protestants venus de Bourgogne, puis du Hainaut, et désignés sous le terme générique de « Lorrains ».



Portrait d'un prieur de la chartreuse de Saïx au 17^e siècle

En Languedoc, en dépit d'une grande habileté dans la fabrication de « menu verre », les gentilshommes-verriers ignorent les techniques de fabrication de verre plat par soufflage et la province est obligée de se fournir ailleurs.

Les verriers lorrains

Au début du XIV^e siècle, l'immense forêt qui couvre le duché de Lorraine est encore peu exploitée. Or, c'est une région où abondent le sable siliceux en plaine, le bois et la fougère en altitude, l'argile enfin, toutes matières indispensables à la production de verre.

Soutenues par le duc de Lorraine qui les favorise au maximum, trois familles de verriers émergent, surtout spécialisées dans le « grand verre », c'est-à-dire le verre plat, par opposition au « menu verre » qui désigne la gobeletterie et les petits objets. Installés en forêt de Darney, ces verriers bénéficient de l'appui des moines de l'abbaye de St Quirin, et sont protégés à partir de 1369 par la « Charte des verriers » accordée par Jean de Lorraine.

Ce sont des descendants de deux de ces trois familles fondatrices qui travailleront pour les Chartreux de Saïx : les Hennezel et les Thiétry.

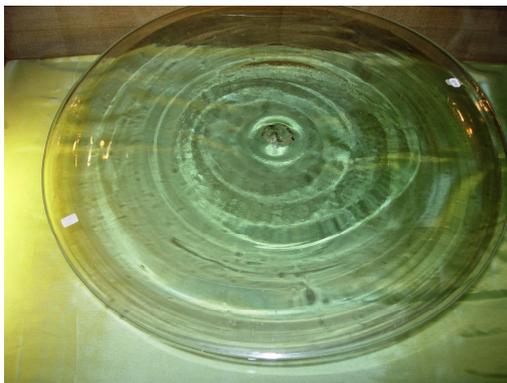
Dès le début du XV^e siècle, les verriers lorrains produisent par soufflage, outre les grandes tables de verre de couleur à destination des vitraux, des miroirs en verre creux, sphériques, bombés et déformants, tels qu'on les voit sur certaines peintures flamandes ou hollandaises de l'époque.

A partir du début du XVI^e siècle, il y a surproduction du verre en Lorraine, diminution de la qualité des produits, augmentation de la pression fiscale et les verriers commencent à émigrer pour des raisons économiques. La Réforme, avec adhésion à ce courant de la plupart des verriers, les guerres de religion et, plus tard, la désastreuse guerre de Trente Ans qui détruit les verreries forestières et ruine complètement la Lorraine, entraînent d'autres vagues successives d'émigration. Les verriers partent, soit définitivement vers les Pays du Refuge (Pays-Bas, Suisse, Angleterre, Irlande) ou d'autres régions de France où ils sont bien accueillis (région de Montbéliard, Nivernais), soit provisoirement vers des

provinces où ils font des « campagnes extérieures », se contentant sur leurs terres lorraines de poursuivre l'exploitation de leur domaine agricole.

A l'époque qui nous intéresse, les Chartreux de Saix se sont également implantés à Toulouse après la destruction de leur couvent de Saix lors des guerres de religion, mais leurs sources de revenus sont restées castraises, et, soucieux de reconstruire le monastère, ils gèrent au plus près leur patrimoine foncier, en particulier celui d'Escoussens. Ils connaissent les gentilshommes verriers de la Montagne Noire avec lesquels il leur arrive d'être en affaire, dont les Robert qui soufflent des flacons et des verres à boire à Arfons et aux Escudiés¹.

Mais le verre à vitre « façon Lorraine », si utile à la luminosité d'une chapelle, n'est pas fabriqué dans la région jusqu'à ce que le comte de Bieule, propriétaire d'une verrerie à Laprade, fasse venir des verriers Lorrains pour travailler chez lui.



Un procédé de fabrication du verre plat : le verre à boudine

C'est en janvier 1643 que nous rencontrons pour la première fois l'un d'entre eux, Salomon de Thietry, dans le château seigneurial d'Escoussens à l'occasion de la vente de 210 liens² de verre à vitre (soit environ 1260 vitres). 91 liens sont achetés par le Prieur du monastère de La Rode situé à côté de Lempaut et qui lui aussi reconstruit son couvent, et 119 liens par le syndic du couvent des Chartreux de Castres, Don Estienne Drouyn. Salomon de Thietry est associé à un autre gentilhomme, de Tissac³.

Il existe donc déjà à Laprade à cette date, chez le Comte de Bieule, une verrerie où des Lorrains viennent travailler pour faire des vitres dont ils négocient personnellement la commercialisation⁴.

Les contrats de 1651, de 1656 et de 1682

La campagne de 1651

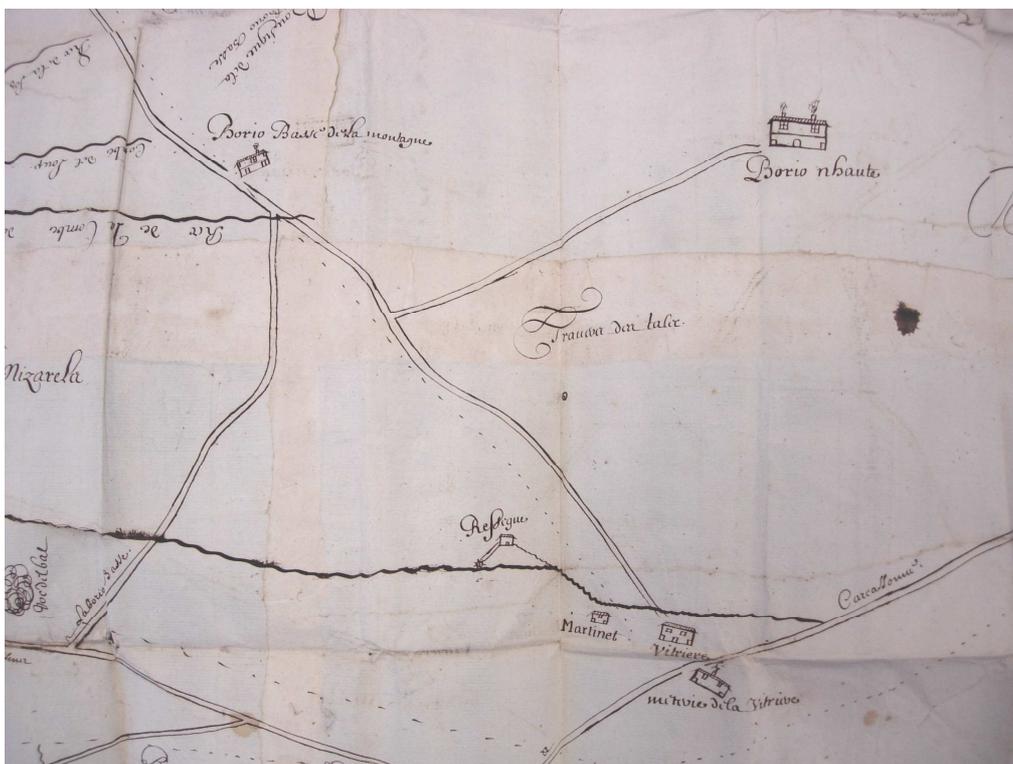
Quelques années plus tard, probablement convaincu de l'intérêt du produit, Don Etienne Drouyn aménage une verrerie à côté d'une métairie située dans la forêt du Cayroulet. Le site est choisi sur le chemin forestier qui va d'Escoussens à Carcassonne, en bordure d'un ruisseau permettant de créer une petite retenue d'eau et d'utiliser l'énergie hydraulique pour faire fonctionner un martinet et une scierie.

¹ Archives Départementales du Tarn (ci-après ADT) - 6 E 1 321

² Michel PHILIPPE, Naissance de la Verrerie Moderne, pp 313, 314. Germaine ROSE VILLEQUEY, Verre et Verriers de Lorraine au début des Temps Modernes, pp 195, 719. Lien : unité de transport de la vitre en Lorraine ; aux 15^{ème} et 16^{ème} siècle, le lien est fait de trois feuilles de verre liées ensemble, chacune mesurant 3 pieds de long sur 1 pied et demi de large (87 x 42 cm) ce qui correspond à un poids de 13 livres environ. Au XVII^e siècle, en dehors de la Lorraine, le lien correspond au double, six feuilles, soit 26 livres. C'est probablement cette valeur qui est utilisée au Cayroulet car c'est celle que l'on trouve explicitée dans un contrat passé en Thiérache à la fin du XVII^e siècle par un membre de la famille d'Hennezel qui s'engage à produire 312 liens par semaine avec le même nombre de gentilshommes qu'à Escoussens. Par la suite, le lien revient à sa première valeur.

³ ADT – 6 E 1 326

⁴ Cet établissement est connu dans la région puisque, en 1647, le peintre-verrier toulousain Joseph Darues, sollicité pour la réfection des vitraux de la nef de la cathédrale d'Auch, accepte le travail en précisant que « le verre blanc d'apprest qui y sera mis sera de la facture de Lorraine ou de Laprade, à la charge que celui de Laprade soit bon à la coupe et non pétillant (Germaine ROSE-VILLEQUEY, ouv. Cité, pp 498 et 499)



La vitrerie sur le plan dressé en 1669 par les ingénieurs des Eaux et Forêts. ADHG 8B060, Castelnaudary, H3.

Le premier contrat d'exploitation de la verrerie est passé en 1651 avec des membres de la famille d'Hennezel, famille de verriers Lorrains que nous avons déjà citée⁵. Ceux là se sont fixés en Bourgogne et ils sont tous frères, beaux-frères ou cousins. Le syndic des chartreux prend à sa charge tous les frais de fonctionnement et fournit la totalité des matériaux, bois, sable, cendres, salicor, qui seront déposés par ses soins à proximité de la halle⁶ où se trouvent les fours. Il fournit également le matériel qui sera utilisé pour l'emballage des vitres : caisses en bois, paille et cordes.

Les campagnes de 1656, 1657, 1658

Quatre ans plus tard, le 27 juin 1656, les mêmes protagonistes sont réunis au château d'Escoussens pour la rédaction d'un nouveau contrat portant cette fois sur l'exploitation de la vitrerie pendant des périodes de 6 mois par an et ce durant 3 années consécutives⁷.

Le contrat est beaucoup plus détaillé et précis qu'en 1651 et tient probablement compte de difficultés survenues lors de la première expérience.

Il est notamment précisé que les verriers ne pourront vendre « **aucun lien de vitre ni autre besogne faite d'icelui** » qu'au profit du Syndic, sauf s'il y consent.

Les verriers devront produire au moins 300 liens de vitre par semaine (Au 16^{ème} siècle, en Lorraine, pour enrayer la baisse des prix, la production d'une même verrerie avait été limitée à 30 liens par jour, soit 180 liens par semaine).

En cas de retard lié à un dysfonctionnement du four ou à un problème au niveau des mortiers ou des sièges, ce retard sera à la charge des verriers. Si le retard est lié à un défaut d'approvisionnement en bois ou autres matériaux, il sera à la charge du Syndic. (Il fallait environ 200 stères de bois pour faire 100 kg de verre)⁸.

⁵ ADT – 6 E 1 325

⁶ Halle : terme employé pour le lieu où se trouvent les fours. C'est une sorte de hangar qui mesurait dans le Gard 5 cannes et demi de long comme de large, ce qui en faisait une structure carrée de 11 mètres de côté. On y aménageait au moins deux fours, un four de fusion, et un four de refroidissement dit de « recuit ».

⁷ ADT – 6 E 1 329

⁸ Germaine ROSE-VILLEQUEY, ouv. cité, p. 79.

Le seul bilan que nous ayons des trois ans de production est celui du dernier semestre de 1659⁹, qui, contrairement à la règle, a été un semestre d'été.

Nous savons par les travaux de Germaine Rose-Villequey que la production moyenne annuelle d'une verrerie en Lorraine au 16^{ème} siècle est de 6000 liens (18 000 vitres) ; c'est sensiblement la production de la verrerie du Cayroulet, mais, si l'on considère un lien à six feuilles de verre au lieu de trois, la production est double et atteint 36 000 vitres.

Les campagnes de 1682, 1683 et 1684

Pendant 20 ans, on ne trouve aucune trace écrite de la présence des Lorrains dans le minutier d'Escoussens, mais nous verrons plus loin qu'ils sont pourtant bien présents et actifs.

Le 29 juin 1682, un nouveau contrat est signé au Château d'Escoussens. Le Père Drouyn a été remplacé à la tête de la Chartreuse par le Révérend Père Dom Octavien de Creil. Il traite avec Josué d'Hennezel, gentilhomme verrier, Seigneur de Dormoy, habitant le village d'Anor, province de Hainaut, diocèse de Cambrai, sur le projet de faire faire trois fondées de vitre à la Montagne du Cayroulet¹⁰.

Les conditions rappellent celles des précédents accords.

Cette fois, nous ne disposons d'aucun document de fin d'exploitation et nous ignorons même si les trois campagnes ont pu se dérouler normalement. Même si la Révocation de l'Edit de Nantes n'intervient qu'en 1685 avec ses conséquences dramatiques, les conditions de vie des protestants locaux se sont considérablement détériorées dans la région bien avant cette date.

La vitrerie-cristalière à travers les plaintes des Escoussendols et les enquêtes qui en ont découlé

Le pouvoir royal s'intéresse à la gestion des forêts à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle et Louis de Froidur, lieutenant général des Eaux et Forêts, est désigné pour inspecter les massifs boisés du Languedoc dans le but de les remettre en ordre en réprimant les abus illicites et la déforestation anarchique. Il sillonne le Languedoc à partir de 1660 et nous le trouvons en 1668 dans la région.

De leur côté, les consuls d'Escoussens sont très mécontents de la manière intensive dont les Chartreux, au mépris des usages ancestraux, exploitent la forêt et en excluent les Escoussendols (parfois au moyen de « bastonnade »). Ils accueillent les envoyés du roi à bras ouverts. A partir des contrats notariés de ventes de bois par les Chartreux, lesquels font office de preuves, une longue requête est rédigée qui détaille tous les griefs des habitants. Ils y joignent un constat fait par le notaire d'Arfons, Pierre Barthes, qui, accompagné de deux des consuls, Bertrand et Guillaume Riard et de quelques habitants du village, s'est rendu sur les lieux¹¹.

La visite confirme la grande étendue des coupes et la présence de bûcherons et de charbonniers travaillant à fournir la cristalière en combustible. On recense d'ailleurs à Escoussens à la même période 76 travailleurs identifiés comme charbonniers au service des Chartreux.

C'est du 25 juillet 1669 qu'est datée l'inspection de François le Gaillard, Commissaire du Roi et Maître particulier des Eaux et Forêts. Il rejoint les constatations du notaire et décrit un ensemble forestier extrêmement « *philé et desgradé* ».

Les vestiges de la verrerie dans la forêt du Cayroulet

Deux documents des 17^{ème} et 18^{ème} siècles renseignent sur la localisation de la vitrerie. A partir de ces éléments et avec l'aide de randonneurs chevronnés, le site a été repéré il y a quelques années par J. Kordek et Y. Blaquièrre¹². Le secteur a depuis longtemps fait l'objet d'un nivellement et a été entièrement replanté en hêtres. Néanmoins certains restes de bâtiments sont encore bien identifiables ainsi que le pont totalement ruiné sur le ruisseau.

⁹ ADT – 6 E 1 3297

¹⁰ ADT – 6 E 1 332

¹¹ Archives départementales de la Haute-Garonne (ci-après ADHG) – 8 B 060, Castelnaudary, H3, 1669

¹² Yves BLAQUIÈRE, *Les Lorrains en Montagne Noire*, Colloque de Sorèze, tome II, pp50 et 51, Imprimerie Messages, Toulouse, 2004.



Fragments de verre plat trouvés sur le site

La prospection de surface met en évidence au pied de chaque arbre des débris de verre plat de coloration verte ou bleutée, des quantités de scories, du groisol et, parmi ces déchets de production, des « coups de ciseaux » et des « éléments étirés ». Ont également été trouvés des morceaux de verre moulé et des fragments de gobeletterie tendant à prouver, si l'on élimine la possibilité qu'il s'agisse de fragments de verre à recycler, que les Lorrains ne se sont pas contentés de faire que de la vitre. A noter la présence de morceaux de creusets faits d'une céramique fine et grisâtre et recouverts d'enduit vitrifié.

Le choix de positionner les installations sur l'axe routier Escoussens-Carcassonne laisse supposer la prise en compte des problèmes de transport avec présence d'un chemin assez large pour permettre le croisement des lourdes charrettes de la vitrerie avec celles du trafic habituel. (En Lorraine, au XVI^e siècle, une charrette à deux roues portait en moyenne 80 liens, c'est-à-dire 240 feuilles de verre, soit 510 kg.)

En conclusion, bien des éléments nous font défaut pour comprendre tous les tenants et aboutissants de cette extraordinaire histoire. Quelle était la destination exacte de ces vitres qui quittaient le Cayroulet ?

Si le premier achat de vitre par les chartreux en 1643 était à usage interne, la production de masse ultérieure ne pouvait pas l'être. Quels étaient les débouchés locaux ?

Alors qu'il existe dans le minutier d'Escoussens en 1657 une vente de « flacons de verre et autres choses » par Abraham de Robert, gentilhomme verrier du masage des Escudiés à Antoine Calmel, marchand d'Aigues-Juntes en Ariège¹³, nous n'avons pas trouvé dans la documentation étudiée à ce jour de trace écrite de vente de verre par les Chartreux.

Y avait-il deux verreries ? Le rapport de l'Intendant du Languedoc de 1674, cité par P. Boissonnade dans un article paru en 1906 dans les Annales du Midi fait état de deux verreries appartenant aux Chartreux, l'une pour la production de bouteilles et l'autre pour la vitre avec cette mention : « ils parviennent à travailler avec succès le verre fin ou même à produire de beaux vases de cristal. »

Quels ont pu être les échanges et les relations avec leurs voisins, les de Robert de la verrerie des Pradels, compte tenu de leur même statut nobiliaire, professionnel, et religieux ?

Quelle était enfin la qualité de ces vitres dont Saint Quirin nous dit qu'elles étaient « d'un verre grossier et inférieur à celui de Normandie » ? Les fragments ramassés sur le site sont d'épaisseurs et de colorations variables (du blanc discrètement teinté au vert plus ou moins soutenu). Les verriers étaient évidemment tributaires de la qualité des matériaux fournis par le Syndic : sable riche en fer de la région, salicor dont des ordonnances plus tardives ont dénoncé les malfaçons¹⁴ et cendres conditionnées sur place.

Quant au charme de ces vitrages de verre soufflé, il a traversé les siècles puisque la manufacture de Saint Just en France les fabrique encore, selon la même technique, et arrive à leur trouver des débouchés dans le monde entier. ■

¹³ ADT – 6 E 1 329

¹⁴ F. RIOLS de FONCLARE, Les Verreries Forestières de Moussans, p. 196

LE MUSEE DU VERRE DU MAS D'AZIL ET LES MUSEES REGIONAUX

(Aquitaine, Midi-Pyrénées)

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)

La verrerie produite dans les verreries forestières (16e au 19e) est présente dans un grand nombre de musées régionaux. Le musée de Sorèze se distingue par l'importance et la qualité de sa collection. Le musée du Mas d'Azil, bien plus modeste, présente néanmoins quelques pièces qui souffrent la comparaison de celles que l'on retrouve dans quelques grands musées. La présentation est ici limitée aux musées d'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Agen Musée des Beaux- Arts

Le musée expose du verre archéologique (jusqu'au 7e siècle) mais aussi des sulfures du 19^e de Boudon de Saint Amans.

C'est dans les **réserves** que l'on découvre le verre produit dans les verreries forestières. Plus de 150 objets y sont conservés : mesures, bouteilles et flacons, verres à boire, gourdes, porte-huiliers, tire-lait, protège-sein, biberons, burettes, cannes...



Gourde Musée d'Agén



Musée du Mas d'Azil

Bazas Apothicairerie de l'hôpital Saint-Antoine

Dans cette pharmacie du début du 18^{ème} sont rangés 138 objets en verre : bouteilles, cantines (grosses bouteilles), carafes, fioles ou flacons.

Bordeaux Musée des Arts Décoratifs

Le musée accueille une très belle collection, en partie exposée (150 objets) avec des verres à boire, lampes à huile, aiguillères, carafes, bénitiers, guédoufles, baromètres à eau..., en partie conservée dans les réserves (près de 200 objets).



Veilleuse Musée de Bordeaux



Musée du Mas d'Azil

Lisle sur Tarn musée Raymond Lafage

La verrerie exposée comporte une cinquantaine de verres dit « de Grésigne ».

Montauban musée Ingres

La petite collection de verres dit « de Grésigne » du musée Ingres essentiellement constituée de mesures du 17-18^e.

Pauillac collection du château Pichon

Un salon à l'extrémité de l'aile droite du château a été aménagé en musée. Trois des quatorze vitrines portent sur les verres de France du 18^e.

Saint-Lizier Pharmacie de l'Hôtel-Dieu

Dans cette pharmacie du 18^e on recense plus d'une centaine de bocaux en verre soufflé.

Sainte-Croix-Volvestre Musée d'Art et Traditions Populaires

La production locale du 19^e y est très présente. On y trouve notamment un intéressant creuset provenant de la verrerie de Pointis.



Creuset Musée de Sainte-Croix-Volvestre

Sorèze Musée Yves Blaquière

Avec une collection de plus de **1650** pièces de qualité, le musée est **exceptionnel** quant à l'illustration de la production des verreries forestières languedociennes. Début 2013, 96 objets du musée ont fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques.



Verres 17e Musée de Sorèze

Toulouse Musée Paul Dupuy

Le musée Paul Dupuy, reconnu pour ses objets d'horlogerie, possède aussi une intéressante collection de verre vert-bleu dont une cinquantaine mesures de capacité.



Porron Musée de Toulouse



Musée du Mas d'Azil

Autres musées régionaux (Aquitaine, Midi-Pyrénées)

D'autres musées régionaux ont dans leurs collections et réserves, des verres réalisés dans les verreries forestières, notamment : Albi Musée Toulouse Lautrec, Albi Verrerie Ouvrière, Bordeaux Musée d'Aquitaine, Bruniquel maison Payrol (une cinquantaine d'objets provenant notamment de la Grésigne) , Carmaux centre d'art du verre du carmausin (réalise de nombreux achats dans les ventes aux enchères pour se constituer une collection), Cordes musée Charles Portal, Condom musée de l'Armagnac (bouteilles), Lavarie Musée du pays Vaurais, Libourne Musée des beaux-arts, Pauillac Musée de Mouton-Rotchild, Périgueux Musée d'art et d'archéologie du Périgord, Vals Musée de l'association des amis de Vals (débris de verres du 14^e résultant de fouilles aux abords de l'église rupestre)...

Musée du verre du Mas d'Azil

La Réveillée a organisé plusieurs expositions des collections de ses membres. L'exposition de 1985, s'est transformée en dépôt permanent en 1987. La commune du Mas d'Azil accompagne la Réveillée en assurant la mise en valeur de ce dépôt et en organisant sa visite au sein du musée municipal (orienté vers la préhistoire).

En 2011, la commune a déplacé les objets dans la salle d'accueil au rez-de-chaussée et a refondu leur présentation.

Un catalogue des objets exposés a été établi par Marie-Geneviève Dagain. 200 unités y sont répertoriées : matières premières, outils, verres du 17^e au 19^e. ■



Quenouille Musée du Mas



Musée de Sorèze

Exposition

Alain GUILLOT « MES 50 ANNEES AVEC LE VERRE »



Reproduction d'un verre « Venise » deuxième moitié 16^e

En septembre dernier, le Château des Evêques d'Issigeac (Dordogne) accueillait une belle exposition consacrée à l'œuvre du maître-verrier de talent Alain Guillot.



Un artiste spécialiste et historien du verre

Allain Guillot est membre sympathisant de la Réveillée depuis longtemps. Dès 1985 lors d'une de nos réunions, il a reproduit des verres d'époque 17/18^{ème}. Ses recherches expérimentales et son expérience lui permettent d'éclairer la façon dont les **verres archéologiques** ont pu être réalisés. La recherche de nouveaux procédés ou effets se retrouve dans son œuvre artistique.

Soucieux de partager et transmettre ses connaissances, il participe à la formation de jeunes verriers et anime fréquemment des manifestations scientifiques et culturelles. Il a reçu de nombreuses distinctions dont, en 2004, celle du **Meilleur Ouvrier de France**. Il a débuté sa carrière à 14 ans et a travaillé dans diverses verreries industrielles (Verreries Domec à Bordeaux, Les Verriers de Maure-Vieil dans les Alpes Maritimes, Verreries et Cristalleries de Vianne dans le Lot et Garonne) avant d'installer son atelier à Boisse en Dordogne en 1977.



Concours 2004 des Meilleurs Ouvriers de France

L'exposition – Une grande variété dans les œuvres

Cette exposition d'objets fabriqués par Allain Guillot montre une grande diversité dans les productions et fait apparaître des évolutions et une curiosité expérimentale. On y trouve :

- les fabrications réalisées dans les différentes verreries industrielles ainsi que les premiers objets fabriqués à Boisse : bouteilles, carafes, verres à pied, gobelets, vases, pichets, pots etc
- les réalisations de commandes spécifiques (verres à pieds fantaisie, trophées, bouteilles pour le Cognac et l'armagnac etc) ainsi que différents travaux de restauration ou reproduction à l'identique, d'éléments de luminaires, carafe avec sa monture en argent fixé au col, des verres à pieds dont la coupe est décorée de nids d'abeilles
- de très nombreuses pièces de création réalisées à partir de 1982 avec des vases à décor floral puis, dans une période transparente des pièces (vases, flacons, presse-papiers, obus) décorées de couches de verres de couleurs avec une forte épaisseur de verre transparent
- la pièce du concours des Meilleurs Ouvriers de France 2004
- des pièces en verre noir avec application de feuilles d'argent en surface et des œuvres résultant des expérimentations avec l'utilisation de feuilles d'argent
- des œuvres réalisées avec d'autres artistes et des œuvres monumentales
- la recréation de modèles de verres archéologiques.

L'exposition – Les expérimentations : l'utilisation de feuilles d'argent



Vases en verre noir

Les premières pièces en verre noir sont réalisées avec application de feuilles d'argent en surface, recouvertes de minces tessons de couleur jaune, orange ou rouge transparent. En provoquant une forte réduction à la surface de la pièce pendant la réalisation, la couleur des tessons évolue dans des camaïeux de bleu (grâce à la migration des ions d'argent vers les tessons).

Avec ce même procédé ont été réalisées d'autres pièces en recouvrant ce décor de verre clair ; les résultats sont surprenants, car cette fois-ci les couleurs n'apparaissent que pendant la cuisson de la pièce, ce qui fait que chaque pièce est une surprise le lendemain.

Les essais d'inclusion des feuilles d'argent entre 2 couches de verre de couleur, d'abord infructueux, ont été repris avec des paillons plus épais, entrant en fusion plus difficilement. Cela a permis, sur des fonds d'argent recouverts d'une fine pellicule de verre de couleur, la réalisation de pièces avec des décors rappelant les décors des taches et flammes.

L'exposition – L'association avec d'autres artistes ou designers

Alain Guillot a travaillé avec des artistes d'horizons différents :

- à partir des années 1980 il a réalisé des commandes pour le cinéma
- à partir des années 1990, il a façonné des pièces pour des dessinateurs sur la base de leurs dessins
- en 2002, il a, avec Patrick Le Tuault Artiste peintre, créé des sculptures s'inspirant des Vénus préhistoriques.
- ces dernières années il a réalisé quelques pièces monumentales.



Vénus préhistorique

L'exposition – la recréation de modèles de verres archéologiques

L'expertise et le travail expérimental d'Allain Guillot en font un historien reconnu du verre. Ses recherches permettent d'éclairer les techniques et de retrouver la succession des gestes qui ont permis la fabrication des verres de toutes les époques. Ses recréations de modèles archéologiques se retrouvent dans de nombreux musées.



Reproduction verrerie 18^e



Copie verrerie romaine

Carnet familial



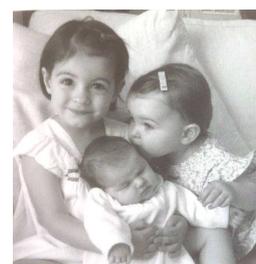
NAISSANCE

Jeanne DAGAIN (de Verbizier Verbizier - de Robert Lassagne)

Stéphanie et Arnaud Dagain sont heureux de nous annoncer avec Louis la naissance de leur fille Jeanne née le **14 mars 2013**. Jeanne est la petite-fille de Christine et Marc Dagain.

Aliénor PIERARD (de Robert - de Verbizier)

Arnaud et Nathalie partagent avec Victoire et Hortense la joie de nous annoncer la naissance de leur petite sœur Aliénor, le **9 juin 2013** à Bordeaux. Aliénor est la petite-fille de Jacques Gondran de Robert et de Marie-Christine de Verbizier et l'arrière-petite-fille de René et Marie Gondran.



Pia FOURCADE (de Robert de la Castellane)

Dauphine et Bertrand Fourcade ont le plaisir de nous annoncer avec Louis la naissance de Pia, le **20 juillet 2013** à Bordeaux. Pia est la petite-fille de Laure Dabeaux et de feu Richard de Marion de Glatigny.

Augustin de Robert de Hautequère

Philippe et Stéphanie Robert de Hautequère ont le plaisir de nous annoncer avec leurs enfants Arnaud, Apolline et Aymeric la naissance de Augustin, le **27 juin 2013**. Augustin est le petit-fils de Yves et Marie-Louise de Robert de Hautequère.

DECES

Pierre BORDREUIL (de Grenier-Fajal) – 28 août 1937 ∞ 13 novembre 2013



Pierre BORDREUIL est disparu soudainement le 13 novembre 2013 à Paris. Il était né à Alès, dans le Gard, en 1937. Il était l'arrière petit-fils de Nathanaël de Grenier Fajal, né à Mane, commune d'Aigues-Juntes, au lieu-dit la «verrière», et l'arrière petit-neveu d'Onésime de Grenier Fajal, lui aussi natif de Mane, qui le premier raviva par son beau livre la mémoire des trois frères de Grenier. Il était le petit-fils du pasteur Paul Bordreuil de Rieubach, près du Mas d'Azil, et de Marguerite de Grenier Fajal. Il était le fils du pasteur Jean Bordreuil du Mas d'Azil et de Marguerite Poulain. Il resta très proche de ses trois frères, Daniel, Marc et Michel, qu'il accueillait dans sa maison du Pleich, proche de Rieubach.

La culture biblique de ses aïeux ariégeois le prédisposa très jeune à l'enthousiasme pour l'histoire et la civilisation de l'Orient sémitique et il y ancrera sa carrière de chercheur et savant, jusqu'aux responsabilités de directeur de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Son intérêt s'est tourné surtout vers la Syrie archaïque et l'antique cité d'Ougarit, détruite au XII^{ème} siècle avant notre ère par les mystérieux Peuples de la Mer. Il pratiquait les langues mésopotamiennes, déchiffrait les tablettes cunéiformes et parlait l'arabe littéraire. Son apport scientifique fut d'abord de montrer la parenté de la Bible hébraïque avec les religions et les mythes sémitiques du premier millénaire avant notre ère et de démystifier quantité d'interprétations anachroniques des textes sacrés. Ce fut le sujet de son livre : *Le Temps de la Bible*, écrit avec Françoise Briquel-Chatonnet et publié chez Fayard en 2001. Puis il élargit son propos à toute la civilisation orientale, par son second livre: *Les Débuts de l'Histoire, le Proche-Orient de l'Invention de l'écriture à la Naissance du Monothéisme*, publié en 2008 aux Editions de la Martinière, avec Françoise Briquel-Chatonnet et Cécile Michel. Bien d'autres de ses publications ont circulé dans le monde savant. Ses interprétations des textes antiques font désormais autorité. Son neveu Etienne Bordreuil prolonge son œuvre épigraphique et, comme il le disait lui-même, son « archéologie des textes ».

Pierre Bordreuil et ses frères furent, dès les origines, de fervents adeptes de la Réveillée. C'est Pierre qui fit venir les verriers syriens au Mas d'Azil, en 1995, à la célébration du XX^{ème} anniversaire de notre association, pour y souffler le verre à l'ancienne sur la grande place. C'est lui qui animait l'émuvant quatuor des frères Bordreuil, dont le répertoire malicieux et folklorique a fait rire plusieurs assemblées de la Réveillée. C'est lui aussi qui entraîna en Syrie, puis en Iran et même au Yémen, de grands cortèges de cousins émerveillés, sur les vestiges des civilisations d'autrefois. Alors que nous visitions le musée d'Alep, en 2003, il s'indigna qu'une tablette cunéiforme fût présentée à l'envers et fit rouvrir le présentoir pour la remettre à l'endroit. Hélas, il ne mesurera jamais les ravages causés par la guerre civile aux collections qu'il chérissait !

Pierre était vice-président du conseil d'administration de la Réveillée et il a mené le chœur qui s'est produit à la réunion générale d'août 2013. Ses immenses qualités de disponibilité, de gentillesse, d'érudition et d'humour rassemblaient les cercles autour de lui. La Réveillée lui doit beaucoup et veut entourer tous ses proches de sa reconnaissante affection, Eric, Marion, Françoise, Brigitte, Nawal, Nadim, Adam... Adieu Pierre. ■

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2013-2014

Le conseil d'administration s'est renouvelé en août 2013 avec la réélection de notre président **Olivier Gondran** et l'arrivée de **Anne Dagain** et **Laurence Bégon** de la Réveillée-Jeunes. Nous leur souhaitons la bienvenue.

PRESIDENT D'HONNEUR : **Jean de Verbizier Latreyte**

15 square Clignancourt, 75018 Paris – tél : 01 46 06 80 03

PRESIDENT : **Olivier Gondran** (de Robert Labarthe)

588 chemin d'Audace - 40090 Mazerolles – tél : 05 58 06 46 39 - olivier.gondran@laposte.net

VICE - PRESIDENT : **Pierre Burgala** (de Verbizier - de Robert de Lafregeyre)

48 rue Montplaisir - 31000 Toulouse - tél : 05 61 55 09 15 - mcp.burgala@yahoo.fr

SECRETAIRE GENERALE : **Emmanuelle Auger Gondran** (de Robert Labarthe)

15 rue Berthelot - 92130 Issy les Moulineaux - tél : 01 79 41 35 29 - auger.emma92@gmail.com

TRESORIER : **Michel Gondran** (de Robert Labarthe)

60 avenue Jean Jaurès - bât 1 – 92190 Meudon - tél : 01 45 34 05 53 - michel.gondran@numericable

ADMINISTRATEURS : **Monique Larrieu** (de Riols de Fonclare) – **Emmanuel de Lassagne** (de Grenier) – **Anne Dagain** (de Robert Lassagne et de Verbizier-Verbizier) – **Laurence Bégon** (de Robert Bousquet)